

DOLLAR
71,79¢ US
+0,29

OR
393,00 \$ US
+0,30

ARGENT
7,381
-0,046

MONTRÉAL
2102,32
-9,55

TORONTO
4251,66
-25,48

NEW YORK
4201,87
+33,20

QUESTIONS D'ARGENT

Harel veut faire le ménage

Elle entend adapter les 72 programmes de formation professionnelle aux besoins des régions

LIA LEVESQUE
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Le gouvernement du Québec s'apprête à faire un grand ménage du printemps dans ses 72 programmes de formation professionnelle, afin de les adapter aux besoins des régions.

C'est la ministre de l'Emploi, Louise Harel, qui en a fait l'annonce, hier, après avoir rencontré le Bureau des gouverneurs du Conseil du patronat à Montréal.

Mme Harel n'a pas révélé tous les détails du projet gouvernemental, renvoyant les intéressés à l'étude des crédits, demain et jeudi prochains.

Elle a simplement indiqué qu'il s'agit d'un «virage important dans la gestion des programmes de main-d'œuvre».

De fait, il s'agira de remplacer les programmes généraux, qui couvrent tout le Québec, pour les adapter aux besoins de la main-d'œuvre dans les régions.

«Cette transformation se manifestera par une gestion de fonds régionaux, qui va remplacer la gestion par programmes contraignants et normés, qui avaient des critères tellement sévères qu'une partie de l'argent n'était pas dépensé», précisait Mme Harel.

Il existe 72 programmes de formation répartis dans neuf ministères et organismes au Québec. Le «grand ménage du printemps» ne réduira pas nécessairement le nombre de programmes, mais les rendra plus fonctionnels et mieux adaptés au marché, a affirmé la ministre de l'Emploi.

Aux côtés de Mme Harel, le président du Conseil du patronat Ghislain

Dufour se réjouissait de cette initiative, réclamée depuis belle lurette par le monde des affaires.

Autre sujet à l'ordre du jour: la contribution de 1% sur la masse salariale que le gouvernement veut exiger des entreprises québécoises pour les inciter à faire de la formation. Mme Harel doit prochainement déposer un projet de loi ayant ce but. Les entreprises qui n'y consacrent pas ce montant devraient verser la somme manquante dans un Fonds national de la formation, géré par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre.

Les associations patronales ont constitué une coalition contre le futur

projet. Mais, encore hier, Mme Harel prévenait que le principe de contraindre les entreprises à contribuer l'équivalent de 1% de leur masse salariale à la formation «n'est pas négociable».

Les modalités pour y parvenir, par contre, semblent l'être davantage. Mme Harel a cité des statistiques selon lesquelles 20% des grandes entreprises et 15% des moyennes, seulement, dispensent de la formation à leurs employés.

La ministre veut toutefois éviter que le projet, dont le but est de promouvoir la formation, se transforme en stricte mesure fiscale. Et pour ce faire, elle devra consulter davantage.

L'ACAP révisé sa stratégie

HÉLÈNE BARIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Après avoir perdu 18 de ses 18 compagnies membres, la branche québécoise de l'Association canadienne des assurances de personnes (ACAP), a l'intention de réviser sa stratégie, notamment en ce qui concerne les rais d'adhésion.

C'est ce qu'a fait savoir le vice-président de l'ACAP, M. Yves Millette, qui a qualifié cette défection «d'accident de parcours regrettable».

«Nous ne sommes pas la première association à qui ça arrive», a dit M. Millette, qui a donné l'exemple du Bureau d'assurance du Canada (BAC) et de l'American Council Insurance.

Alléguant des divergences de vues et les frais d'adhésion prohibitifs, Desardins, le groupe Mutuelle des fonctionnaires, la mutuelle SSQ, la Croix-Blanche Canassurance et l'Union-Vie ont décidé de quitter le regroupement canadien des assureurs de personnes. Ensemble, ces compagnies ont 30% du marché québécois.

Malgré cette perte, l'ACAP est là pour rester, selon son vice-président. «L'association représente encore 70% du volume de primes souscrites au Québec», a-t-il observé. Même si les compagnies ont soutenu qu'elles quittaient l'association à cause de son coût trop élevé, M. Millette affirme que les raisons «culturelles» ont joué un rôle important dans la décision.

L'ACAP est un regroupement pancanadien qui tient la plupart de ses activités à Toronto et en anglais, bien évidemment.

Le départ des cinq compagnies québécoises entraînera toutefois une remise en question de la tarification de l'ACAP, a indiqué Yves Millette.

Éventuellement, les compagnies à charte québécoise pourraient former leur propre association. En attendant, le fait d'avoir quitté l'ACAP ne remet pas en question l'adhésion des compagnies québécoises au fonds canadien d'indemnisation qui rembourse les assurés en cas de faillite, la SIAP.

L'appartenance à la SIAP est d'ailleurs une condition pour obtenir un permis d'exploiter au Québec. Ça pourrait changer avec les décisions à venir du gouvernement fédéral, qui songe à mettre sur pied un fonds public d'indemnisation pour les compagnies d'assurance, sur le modèle de la Société d'assurance-dépôt pour les institutions financières. Si ce projet devient réalité, le gouvernement du Québec pourrait décider de se doter de son propre fonds, comme il l'a fait avec l'assurance-dépôt.



La centrale Laforge-2 est complètement à sec. On voit ici, tout en bas de la photo, les deux sorties d'eau qui seront éventuellement inondées.

Laforge-2: avant le grand silence

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

■ BAIE JAMES — Comme coin perdu, on fait difficilement mieux. Un pont, un trou et des camions noyés dans un océan d'épinettes. Un chantier qui deviendra une bruyante petite ville cet été, avec ses 1000 travailleurs, avant de se taire définitivement. Bienvenue à Laforge-2.

Ce sera la plus petite des huit centrales du complexe La Grande, un chapelet qui commence aux rives de la Baie James, avec LG-1, et s'enfonce dans les terres crient pour aboutir, 800 kilomètres plus loin, aux portes du réservoir Caniapiscau.

Ce sera aussi le dernier chantier avant un bon bout de temps. Il en reste bien un neuvième dans les carnets, Eastmain-1, mais comme sa mise en service est reportée au-delà de 2002, la Baie James aura droit à quelques années de silence, une fois terminés les travaux de Laforge-2.

Cette année sera d'ailleurs année de pointe pour ce chantier, qui recevra jusqu'à 1000 travailleurs au plus fort de l'été.

VISITE GUIDÉE

Vendredi dernier, un groupe de journalistes, guidé par le président de la Société d'Énergie de la Baie James (SEBJ), Jean-Guy René, était invité à visiter le chantier. C'est le printemps à Montréal, quand l'avion décolle, et c'est l'hiver (-22°) quand il se pose, deux heures plus tard, sur la piste d'atterrissage de «Fontanges», dans ce paysage désolé d'épinettes rabougries.

On imagine tout de suite les travailleurs, couverts de glace, s'échappant à dompter le roc et la rivière par ce froid de goulat.

Grave erreur, ces gens-là sont beaucoup plus intelligents.

CONSTRUIRE AU CHAUD

On construit bien des maisons en usine, bien au chaud. Pourquoi pas une centrale hydroélectrique?

C'est exactement ce qu'ils ont fait pour bétonner les entrées d'eau, de véritables cavernes creusées dans le roc, ainsi que l'évacuateur de crues, une forteresse de béton de six ou sept étages de hauteur.

L'édifice est enveloppé dans une énorme structure d'acier, assez haute pour loger les grues qui hissent le matériel, le béton et les ouvriers.

Les ouvriers travaillent un peu à l'étroit, mais au chaud et en toute sécurité, explique M. René.

La SEBJ se targue d'ailleurs d'avoir amélioré sa performance au chapitre de la sécurité sur ses chantiers, et pas seulement en hiver.

Aux tout débuts des travaux, dans les années 1970, la Société dénombrait 33 incidents par million d'heures travaillées. Au milieu des années

1980, la moyenne se situait à 13 incidents et l'année dernière, elle était de moins de quatre incidents par million d'heures travaillées.

Les normes sont strictes, explique M. René. Si strictes que les visiteurs se voient forcés de porter le casque à l'intérieur de l'autobus, à plus d'un kilomètre de la centrale...

LA PETITE

À l'échelle de la Baie James, Laforge est une puce. Imaginez; LG-2 produit 5300 MW et tout le complexe La Grande fournira au total 15 000 MW de puissance. Alors Laforge-2, avec ses malheureux 290 MW.

Les responsables de ce chantier sont habitués aux sarcasmes, mais pas totalement imperméables. «La centrale n'est pas petite, elle est compacte», répond Denis Groleau, chef de chantier, offusqué pour la forme.

Les travaux, qui ont commencé en février 1993, prendront fin en 1996, quand les deux groupes entreront en service.

À peine quatre ans pour un tel chantier, c'est une performance, aux yeux du chef de chantier. Ce fut la même chose pour Brisay, la centrale-jumelle construite une cinquantaine de kilomètres plus loin, et qui ferme le réservoir Caniapiscau.

Après 1996, le silence va retomber sur les épinettes, en attendant le début du chantier d'Eastmain-1, un peu plus au sud. Les travaux devaient débuter en 1996, mais là, on ne sait plus. La SEBJ a interrompu ses travaux d'ingénierie cette année pour attendre le signal de départ d'Hydro-Québec.

Moins de construction

La SCHL prévoit une baisse de 10%

YVES THERRIEN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le marché de l'habitation sera en baisse 10% au cours de la prochaine année dans la région de Québec. C'est ce que démontre la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans sa publication des prévisions du marché de l'habitation.

Le document indique que seulement 4200 logements neufs seront construits dans la prochaine année. De plus, le marché de la revente sera aussi anémique avec une prévision de 3700 ventes, soit un recul de 7% par rapport à 1994.

Selon M. Jean-François Dion, analyste principal du marché immobilier de la SCHL, «les taux d'intérêt plus élevés, le ralentissement au chapitre de l'emploi et le manque de confiance des consommateurs affecteront l'activité tant du côté de la construction que du marché de la revente.» Cependant, il ajoute qu'une baisse des taux hypothécaires dans le second semestre devrait entraîner une reprise à l'automne.

La SCHL estime que la maison neuve sera le produit le moins durement affecté par le ralentissement de construction car les éléments négatifs seront compensés par le programme provincial de crédits d'impôt pour les acheteurs d'une première maison. Cependant, ce secteur connaîtra malgré tout une baisse de 4% sur l'an dernier. On prévoit la construction de 2500 unités unifamiliales. Le prix des maisons neuves devrait progresser de 1% avec un prix moyen de 97 000 \$.

C'est le secteur de la construction de logements multiples qui subira le plus fort recul à cause du surplus important d'unités neuves et usagées sur le marché. Les mises en chantier reculeront à 1000 unités pour les condos et à 700 pour le logement locatif, soit de baisse de 19% et de 16%.

L'organisme prévoit qu'en raison de la saturation du marché des condos à petits prix en périphérie (moins de 80 000 \$), le marché se déplacera vers les unités milieu de gamme (80 000 \$ à 120 000 \$) situées dans les quartiers centraux.

De plus, la baisse de la construction de logement et le ralentissement de l'accession à la propriété permettraient de diminuer de 6,9% à 6,3% le taux d'immobilité.

Enfin, le marché de la revente demeurerait favorable aux acheteurs. Dans un marché équilibré, explique la SCHL, le ratio est d'un acheteur pour 10 ou 12 vendeurs. Il était de 1 pour 15 en 1994 et passera à 1 pour 20 en 1995.

Un dernier «Scoop» chargé d'émotion

MONTREAL — Aucune arme à feu, aucune bagarre sanglante. Seulement de l'émotion, une énorme beurrée d'émotion dans le 52^e et tout dernier épisode de la télésérie Scoop.

Au terme du visionnement de l'émission qui sera présentée demain soir à la SRC, on aurait pu entendre une mouche voler. Producteurs, auteurs et comédiens voulaient exprimer leurs sentiments mais ils en étaient incapables. Les mots pour le dire restaient coincés dans la gorge.

Quand Paul Vézina qui assistait, hier, à la représentation spéciale, a vu défiler le générique, il a sans doute eu le goût de crier: «Calvaire que c'était bon!»

Le comédien Raymond Bouchard qui a personnifié le redoutable administrateur au cœur d'or durant ces quatre années, se souvient comme si c'était hier du tournage de ce dernier épisode. «C'était le 13 décembre dernier, dit-il. Jamais je n'oublierai l'atmosphère qui régnait alors sur le plateau.» Il dit vivre actuellement la rupture la plus difficile de toute sa carrière avec un personnage et une série télévisée qui l'ont profondément marqué.

Cette grande finale de Scoop est ponctuée de magouilles entre politiciens et syndicats et d'une série de démissions sans précédent dans les deux quotidiens. Une élection provinciale est déclenchée et les enjeux sont énormes. L'un d'eux propose l'aboli-

tion du niveau collégial d'enseignement pour être remplacé par une année additionnelle de secondaire. Fabienne et Réjean ont déjà joué les visionnaires. Tomberont-ils dans le mille une fois encore?

Mais le Québec tout entier attend de voir ce qu'il adviendra du couple Michel Gagné-Stéphanie Rousseau. Ne comptez pas sur moi pour vous livrer le punch de la fin. Mais disons simplement que les dernières scènes ont été tournées à l'aéroport de Mirabel...



Réjean Tremblay et Fabienne Larouche.



Jacques Drapeau
RADIO / TÉLÉ

Macha Grenon (Stéphanie) offre l'une des meilleures performances de toute la télésérie. Elle est magistrale. Mais Roy Dupuis (Michel) éprouve en-

**Il n'est pas certain
que l'aventure soit
terminée à tout jamais**

core des difficultés avec sa diction. Dans des scènes particulièrement dramatiques, on en perd des mots, des phrases mêmes. Peut-être aurait-il fallu sous-titrer certains passages?

Scoop est-il bel et bien terminé à tout jamais? Pas certain. Réjean Tremblay et Fabienne Larouche résistent toujours aux pressions qui sont exercées sur eux afin qu'ils poursuivent l'aventure. Mais certainement pas

avant deux ans, trois peut-être. «Il faut laisser le temps à la poussière de retomber», se contente de dire l'auteur-journaliste.

En attendant, le prolifique tandem travaille sur une nouvelle télésérie qui nous propulsera dans le monde de la médecine. Sept épisodes d'Urgences sont déjà complétés. Le tournage devrait débuter cette année. La diffusion est prévue pour 1996. Plusieurs spécialistes québécois sont mis à contribution à titre de conseillers dont le réputé cardiologue Daniel Doyle, de l'hôpital Laval de Québec.

«Le problème, racontait, hier, Réjean Tremblay, souriant aux lèvres, c'est que Fabienne éprouve des difficultés à vivre l'atmosphère d'une salle d'opération. Récemment, nous avons assisté à l'ablation d'une vessie cancéreuse et elle a bien failli perdre la carte.»

Le ciel et l'enfer

Après avoir connu le paradis à sa première année comme directeur général de la grille et de la diffusion à la télévision française de Radio-Canada, Claude Bédard, un ancien journaliste de Québec, a vécu l'enfer au cours des derniers mois. La grève des joueurs de baseball suivie du conflit dans le hockey professionnel a bouleversé toute sa vie.

«Les gens n'ont pas d'idée de l'im-

paet négatif que peut produire la disparition des sports majeurs de notre programmation, analysait-il, hier, au cours d'un entretien. Le hockey, par exemple, est une activité rentable pour la SRC. Le conflit a provoqué un manque à gagner qui s'est reflété sur tout le reste de la grille.»

M. Bédard n'hésite pas à comparer la

**Les cotes
d'écoute
d'autres
émissions
affectées**

situation à un grand centre commercial qui se voit soudain amputé d'un grand magasin, sa locomotive. On note aussitôt une diminution du nombre de visi-

teurs. Tous les autres commerces s'en ressentent. «À la télévision, dit-il, la disparition du hockey et du baseball de la grille horaire a affecté les cotes d'écoutes de beaucoup d'autres émissions.»

En temps normal, il faut, au début de chaque saison, imaginer jusqu'à 22 grilles horaires différentes avant d'en arriver au produit final. On imagine aisément le casse-tête qui se pose pour un directeur de grille qui doit composer, jour après jour, avec des si et des peut-être bien.

Hier, Claude Bédard avait l'air plus serein. La paix semble revenue dans le hockey et le baseball. Il pourra retourner au... paradis si l'on peut dire.

CINÉMAS CINÉPLEX ODEON

PLACE CHAREST MARDIS et MERCREDIS 4.99

Coin Du Pont et Charest - 529-9745

CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

"ENSORCELANT ET SAISSANT!"
TOUT UN FILM!"

KATHY BATES JENNIFER JASON LEIGH

Dolores Claiborne

VERSION FRANÇAISE COLUMBIA PICTURES

En français à Place Charest, Lido Lévis, St-Georges. En anglais à Ste-Foy.

LES CINÉMAS

FAMOUS PLAYERS

GALERIES CAPITALE 628-2455

UN INDIEN DANS LA VILLE (G)* 12:30-2:20-4:10-7:10

FORREST GUMP (V.F.) (G)* 2:40-9:25

L'ÉPIDÉMIE (G)* 1:30-4:05-7:00-9:30

CHEMINS DE L'AMOUR (G)* 9:20

SCORPION NOIR (13+) 5:15-7:20

LIVRE DE LA JUNGLE (G)* 12:30

LEGENDE D'AUTOMNE (G)* 1:15-3:30-6:55-9:40

COURAGE D'UN CON (G)* 1:00-3:00-5:00-7:25-9:50

NEE POUR ÊTRE LIBRE (G)* 12:40-2:45-4:50-7:05-9:15

STE-FOY 656-0592

OUTBREAK (V.O.A.) (G)* 7:10-9:40

TANK GIRL (V.F.) (13+) 7:20-9:25

DOLORES CLAIBORNE (V.O.A.) (16+) 7:00-9:30

* DO (DOLBY DIGITAL)

LE SON ROCK DE QUÉBEC

LE SOLEIL et **CHOI 98.1 FM** VOUS OFFRENT UNE MOTO!

COURREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE HONDA SHADOW - 600 VXL D'UNE VALEUR DE 7 200 \$

Pour ce faire, remplissez et déposez le coupon ci-joint aux endroits prévus à cet effet aux Galeries de la Capitale ou chez Lavertu Équipement de Breckerville et écoutez CHOI-FM entre 7 h et 19 h. Une fois à l'heure, les animateurs de CHOI dévoileront le nom d'une personne chanceuse qui aura alors 5 minutes pour nous rappeler. Si elle le fait, cette personne deviendra éligible pour le tirage final qui aura lieu le 29 avril aux Galeries de la Capitale.

AVERTU **LE SOLEIL** **CHOI 98.1 FM**

COUPON DE PARTICIPATION

NOM: _____

ADRESSE: _____

TÉLÉPHONE: _____

ÂGE: _____

RECONNAISSANCE DES JARDINS

La grandeur de la vie humaine se manifeste souvent au cœur même de sa fragilité.

Quand les difficultés, la détresse, la souffrance accablent certains d'entre nous, d'autres trouvent, parfois dans la conscience de leur propre vulnérabilité, l'énergie et l'audace qu'il faut pour rendre la vie meilleure à ceux qui semblent le plus durement frappés.

Monsieur OMER BRAZEAU,

le Mouvement des caisses Desjardins souligne de façon spéciale votre engagement exceptionnel en faveur des personnes atteintes du cancer et de leurs proches.

Par ce témoignage de reconnaissance, notre institution désire exprimer sa haute considération pour votre dévouement inlassable et mettre en lumière la qualité remarquable de votre solidarité avec les gens de votre milieu.

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

THÉÂTRE CAPITOLE

CITF 107.5 FM ROCK-DÉTENTE LE SOLEIL PRÉSENTENT

LE CONCOURS BECAUD EN CONCERT

A GAGNER:
L'UN DES 10 FORFAITS D'INER-SPECTACLE.
Chaque forfait comprend: une paire de billets (niveau parterre) ainsi que le repas.
Valeur totale: 2 300\$

COMMENT PARTICIPER:

TOUS LES MATINS, du 3 au 7 avril, écoutez CITF Rock-Détente entre 6h00 et 9h00 alors que l'animateur Pierre Gingras vous proposera d'entendre un grand succès de Gilbert Beaud. Indiquez le titre de cette chanson sur le coupon de participation publié dans Le Soleil et postez-le à CITF Rock-Détente, 580 Grande-Allee Est, bureau 250, Québec G1R 2K2.

POUR GAGNER, écoutez CITF Rock-Détente et lisez LE SOLEIL:

En effet, le MERCREDI 12 AVRIL prochain, CITF Rock-Détente en collaboration avec le quotidien Le Soleil et le Théâtre Capitoile, présentera la journée "Beaud". C'est alors que nous effectuerons l'attribution des 10 forfaits "Beaud", parmi tous les coupons reçus, entre 8h00 et 18h00 à raison d'un tirage à toutes les heures.

Titre de la chanson _____ Date de diffusion _____

NOM _____ ÂGE _____

ADRESSE _____

VILLE _____ C. POSTAL _____ TEL _____

Reglements disponibles à CITF Rock-Détente, au quotidien Le Soleil et au Théâtre Capitoile. Ce concours est réservé aux 18 ans et plus.

DOLLAR
71,79¢ US
+0,29

OR
393,00 \$ US
+0,30

ARGENT
7,381
- 0,046

MONTREAL
2102,32
- 9,55

TORONTO
4251,66
- 25,48

NEW YORK
4201,87
+33,20

QUESTIONS D'ARGENT

Harel veut faire le ménage

Elle entend adapter les 72 programmes de formation professionnelle aux besoins des régions

LIA LEVESQUE
Presse canadienne

■ MONTREAL — Le gouvernement du Québec s'apprête à faire un grand ménage du printemps dans ses 72 programmes de formation professionnelle, afin de les adapter aux besoins des régions.

C'est la ministre de l'Emploi, Louise Harel, qui en a fait l'annonce, hier, après avoir rencontré le Bureau des gouverneurs du Conseil du patronat à Montréal.

Mme Harel n'a pas révélé tous les détails du projet gouvernemental, renvoyant les intéressés à l'étude des crédits, demain et jeudi prochains.

Elle a simplement indiqué qu'il s'agit d'un « virage important dans la gestion des programmes de main-d'œuvre ».

De fait, il s'agira de remplacer les programmes généraux, qui couvrent tout le Québec, pour les adapter aux besoins de la main-d'œuvre dans les régions.

« Cette transformation se manifestera par une gestion de fonds régionaux, qui va remplacer la gestion par programmes contraignants et normés, qui avaient des critères tellement sévères qu'une partie de l'argent n'était pas dépensé », précisait Mme Harel.

Il existe 72 programmes de formation répartis dans neuf ministères et organismes au Québec. Le « grand ménage du printemps » ne réduira pas nécessairement le nombre de programmes, mais les rendra plus fonctionnels et mieux adaptés au marché, a affirmé la ministre de l'Emploi.

Aux côtés de Mme Harel, le président du Conseil du patronat Ghislain

Dufour se réjouissait de cette initiative, réclamée depuis belle lurette par le monde des affaires.

Autre sujet à l'ordre du jour: la contribution de 1% sur la masse salariale que le gouvernement veut exiger des entreprises québécoises pour les inciter à faire de la formation. Mme Harel doit prochainement déposer un projet de loi ayant ce but. Les entreprises qui n'y consacrent pas ce montant devraient verser la somme manquante dans un Fonds national de la formation, géré par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre.

Les associations patronales ont constitué une coalition contre le futur

projet. Mais, encore hier, Mme Harel prévenait que le principe de contraindre les entreprises à contribuer l'équivalent de 1% de leur masse salariale à la formation « n'est pas négociable ».

Les modalités pour y parvenir, par contre, semblent l'être davantage. Mme Harel a cité des statistiques selon lesquelles 20% des grandes entreprises et 15% des moyennes, seulement, dispensent de la formation à leurs employés.

La ministre veut toutefois éviter que le projet, dont le but est de promouvoir la formation, se transforme en stricte mesure fiscale. Et pour ce faire, elle devra consulter davantage.

L'ACAP révisé sa stratégie

HELENE BARIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Après avoir perdu de ses 18 compagnies membres, la branche québécoise de l'Association canadienne des assurances de personnes (ACAP), a l'intention de réviser sa stratégie, notamment en ce qui concerne les frais d'adhésion.

C'est ce qu'a fait savoir le vice-président de l'ACAP, M. Yves Millette, qui a qualifié cette défection « d'accident de parcours regrettable ».

« Nous ne sommes pas la première association à qui ça arrive », a dit M. Millette, qui a donné l'exemple du Bureau d'assurance du Canada (BAC) et de l'American Council Insurance.

Alléguant des divergences de vues et les frais d'adhésion prohibitifs, Desardins, le groupe Mutuelle des fonctionnaires, la mutuelle SSQ, la Croix-Blanche Canassurace et l'Union-Vie ont décidé de quitter le regroupement canadien des assureurs de personnes. Ensemble, ces compagnies ont 30% du marché québécois.

Malgré cette perte, l'ACAP est là pour rester, selon son vice-président. « L'association représente encore 70% du volume de primes souscrites au Québec », a-t-il observé. Même si les compagnies ont soutenu qu'elles quittaient l'association à cause de son coût trop élevé, M. Millette affirme que les raisons « culturelles » ont joué un rôle important dans la décision.

L'ACAP est un regroupement pancanadien qui tient la plupart de ses activités à Toronto et en anglais, bien évidemment.

Le départ des cinq compagnies québécoises entraînera toutefois une remise en question de la tarification de l'ACAP, a indiqué Yves Millette.

Éventuellement, les compagnies à charte québécoise pourraient former leur propre association. En attendant, le fait d'avoir quitté l'ACAP ne remet pas en question l'adhésion des compagnies québécoises au fonds canadien d'indemnisation qui rembourse les assurés en cas de faillite, la SIAP.

L'appartenance à la SIAP est d'ailleurs une condition pour obtenir un permis d'exploiter au Québec. Ça pourrait changer avec les décisions à venir du gouvernement fédéral, qui songe à mettre sur pied un fonds public d'indemnisation pour les compagnies d'assurance, sur le modèle de la Société d'assurance-dépôt pour les institutions financières. Si ce projet devient réalité, le gouvernement du Québec pourrait décider de se doter de son propre fonds, comme il l'a fait avec l'assurance-dépôt.



La centrale Laforge-2 est complètement à sec. On voit ici, tout en bas de la photo, les deux sorties d'eau qui seront éventuellement inondées.

Laforge-2: avant le grand silence

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

■ BAIE JAMES — Comme coin perdu, on fait difficilement mieux. Un pont, un trou et des camions noyés dans un océan d'épinettes. Un chantier qui deviendra une bruyante petite ville cet été, avec ses 1000 travailleurs, avant de se taire définitivement. Bienvenue à Laforge-2.

Ce sera la plus petite des huit centrales du complexe La Grande, un chapelet qui commence aux rives de la Baie James, avec LG-1, et s'enfonce dans les terres crient pour aboutir, 800 kilomètres plus loin, aux portes du réservoir Caniapiscau.

Ce sera aussi le dernier chantier avant un bon bout de temps. Il en reste bien un neuvième dans les carnets, Eastmain-1, mais comme sa mise en service est reportée au-delà de 2002, la Baie James aura droit à quelques années de silence. Une fois terminés les travaux de Laforge-2.

Cette année sera d'ailleurs année de pointe pour ce chantier, qui recevra jusqu'à 1000 travailleurs au plus fort de l'été.

VISITE GUIDÉE

Vendredi dernier, un groupe de journalistes, guidé par le président de la Société d'Énergie de la Baie James (SEBJ), Jean-Guy René, était invité à visiter le chantier. C'est le printemps à Montréal, quand l'avion décolle, et c'est l'hiver (-22°) quand il se pose, deux heures plus tard, sur la piste d'atterrissage de « Fontanges », dans ce paysage désolé d'épinettes rabougries.

On imagine tout de suite les travailleurs, couverts de glace, s'échappant à dompter le roc et la rivière par ce froid de goulag.

Grave erreur, ces gens-là sont beaucoup plus intelligents.

CONSTRUIRE AU CHAUD

On construit bien des maisons en usine, bien au chaud. Pourquoi pas une centrale hydroélectrique?

C'est exactement ce qu'ils ont fait pour bétonner les entrées d'eau, de véritables cavernes creusées dans le roc, ainsi que l'évacuateur de crues, une forteresse de béton de six ou sept étages de hauteur.

L'édifice est enveloppé dans une énorme structure d'acier, assez haute pour loger les grues qui hissent le matériel, le béton et les ouvriers.

Les ouvriers travaillent un peu à l'étroit, mais au chaud et en toute sécurité, explique M. René.

La SEBJ se targue d'ailleurs d'avoir amélioré sa performance au chapitre de la sécurité sur ses chantiers, et pas seulement en hiver.

Aux tout débuts des travaux, dans les années 1970, la Société dénombrerait 33 incidents par million d'heures travaillées. Au milieu des années

1980, la moyenne se situait à 13 incidents et l'année dernière, elle était de moins de quatre incidents par million d'heures travaillées.

Les normes sont strictes, explique M. René. Si strictes que les visiteurs se voient forcés de porter le casque à l'intérieur de l'autobus, à plus d'un kilomètre de la centrale...

LA PETITE

À l'échelle de la Baie James, Laforge est une puce. Imaginez: LG-2 produit 5300 MW et tout le complexe La Grande fournira au total 15 000 MW de puissance. Alors Laforge-2, avec ses malheureux 290 MW.

Les responsables de ce chantier sont habitués aux sarcasmes, mais pas totalement imperméables. « La centrale n'est pas petite, elle est compacte », répond Denis Groleau, chef de chantier, offusqué pour la forme.

Les travaux, qui ont commencé en février 1993, prendront fin en 1996, quand les deux groupes entrèrent en service.

À peine quatre ans pour un tel chantier, c'est une performance, aux yeux du chef de chantier. Ce fut la même chose pour Brisay, la centrale-jumelle construite une cinquantaine de kilomètres plus loin, et qui ferme le réservoir Caniapiscau.

Après 1996, le silence va retomber sur les épinettes, en attendant le début du chantier d'Eastmain-1, un peu plus au sud. Les travaux devaient débuter en 1996, mais là, on ne sait plus. La SEBJ a interrompu ses travaux d'ingénierie cette année pour attendre le signal de départ d'Hydro-Québec.

Moins de construction

La SCHL prévoit une baisse de 10%

YVES THERRIEN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le marché de l'habitation sera en baisse 10% au cours de la prochaine année dans la région de Québec. C'est ce que démontre la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans sa publication des prévisions du marché de l'habitation.

Le document indique que seulement 4200 logements neufs seront construits dans la prochaine année. De plus, le marché de la revente sera aussi anémique avec une prévision de 3700 ventes, soit un recul de 7% par rapport à 1994.

Selon M. Jean-François Dion, analyste principal du marché immobilier de la SCHL, « les taux d'intérêt plus élevés, le ralentissement au chapitre de l'emploi et le manque de confiance des consommateurs affecteront l'activité tant du côté de la construction que du marché de la revente. » Cependant, il ajoute qu'une baisse des taux hypothécaires dans le second semestre devrait entraîner une reprise à l'automne.

La SCHL estime que la maison neuve sera le produit le moins durement affecté par le ralentissement de construction car les éléments négatifs seront compensés par le programme provincial de crédits d'impôt pour les acheteurs d'une première maison. Cependant, ce secteur connaîtra malgré tout une baisse de 4% sur l'an dernier. On prévoit la construction de 2500 unités unifamiliales. Le prix des maisons neuves devrait progresser de 1% avec un prix moyen de 97 000\$.

C'est le secteur de la construction de logements multiples qui subira le plus fort recul à cause du surplus important d'unités neuves et usagées sur le marché. Les mises en chantier reculeront à 1000 unités pour les condos et à 700 pour le logement locatif, soit de baisse de 19% et de 16%.

L'organisme prévoit qu'en raison de la saturation du marché des condos à petits prix en périphérie (moins de 80 000\$), le marché se déplacera vers les unités milieu de gamme (80 000\$ à 120 000\$) situées dans les quartiers centraux.

De plus, la baisse de la construction de logement et le ralentissement de l'accession à la propriété permettraient de diminuer de 6,9% à 6,3% le taux d'inoccupation.

Enfin, le marché de la revente demeurera favorable aux acheteurs. Dans un marché équilibré, explique la SCHL, le ratio est d'un acheteur pour 10 ou 12 vendeurs. Il était de 1 pour 18 en 1994 et passera à 1 pour 20 en 1995.

Winners arrive à Sainte-Foy



C'est le plus grand commerce de la chaîne torontoise Winners qui occupera à compter du 11 mai prochain le local laissé libre par la fermeture du Castor Bricoleur du centre commercial des Quatre-Bourgeois à Sainte-Foy. En effet, le premier magasin de la compagnie dans la région de Québec (un second doit ouvrir ses portes à l'automne dans un endroit qui n'est pas encore choisi), aura une superficie de plus de 2700 mètres carrés comparativement à environ 2200 mètres carrés (dans les 40 autres ouverts au Canada depuis 1982. Cette semaine, l'entreprise inaugure à Lasalle son troisième magasin dans la région de Montréal (après Dollard-des-Ormeaux et Laval). Les autres points de vente de la maison qui a été acquise en 1990 par les propriétaires de la chaîne TJMaxx, qui possède 500 magasins aux États-Unis, se trouvent principalement en Ontario et dans l'Ouest, a souligné la porte-parole de la maison, Mme Carainn Buchalter, au cours d'une visite à Québec, hier.

MIL Davie s'agrandit

Le chantier cherche à entreposer plus d'acier

MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

■ LÉVIS — Son plan d'affaires toujours bien en tête, MIL Davie va s'agrandir pour se donner une nouvelle capacité d'entreposage d'acier.

C'est en substance ce qu'a indiqué au SOLEIL la porte-parole du chantier maritime québécois, Gina Perreault, hier.

Il s'agit effectivement pour le grand chantier de construire une cour d'entreposage d'acier de quelque 15 000 mètres carrés qui lui donnerait les coudées franches pour atteindre l'objectif de quatre navires marqués « Made in Lévis » par année.

« MIL Davie a construit trois frégates en cinq ans. On parle maintenant de quatre navires par an, probablement de l'ordre de 40 000 tonnes chacun. Ce n'est pas le même rythme de production », a illustré Mme Perreault.

Ciblant la production en série de navires de transport de 40 000 à 60 000 tonnes, le plan d'affaires du chantier lévisien prévoit une augmentation de productivité en trois ou quatre étapes. L'une de ces phases est notamment un accroissement de la disponibilité du volume d'acier.

Applaudi par divers groupes socio-économiques québécois et en quelque sorte avalisé par ses travailleurs qui en ont accepté les effets dans leur contrat collectif de travail, le plan d'affaires est porteur de technologies nouvelles et d'au moins 1200 emplois bien rémunérés. Mais il n'a toujours pas été sanctionné par le gouvernement québécois. Ni non plus par celui d'Ottawa qui a même donné clairement à entendre qu'il n'a pas de sous à y injecter.

La réserve des gouvernements n'a semble-t-il pas donné froid aux yeux à la direction de MIL Davie. « Le projet est directement relié au plan d'affaires. C'est une étape importante dans la modification des infrastructures du chantier », a imperturbablement indiqué Mme Perreault.

Très concrètement, la capacité d'entreposage actuelle du chantier se résumant pour l'heure à son « atelier des panneaux », le projet de cour d'entreposage mis de l'avant représenterait l'espace requis pour stocker 6700 tonnes d'acier.

« C'est un accroissement très très considérable de la capacité d'entreposage d'acier de MIL », a noté la porte-parole du chantier maritime.

Il y a toutefois quelques gestes de nature environnementale à poser avant d'amener la coupe aux lèvres. Nommément le faire passer par le Bureau des audiences publiques, une obligatoire étape d'ores et déjà entreprise. Ceci, entre autres, parce que le projet implique du remplissage dans le secteur de l'anse « aux Sauvages », dans la portion est de la soixantaine d'hectares occupés par MIL.

Le ministère de l'Environnement et de la Faune a été saisi des intentions du chantier il y a plus d'un an et une étude d'impact a été dûment produite, a précisé Mme Perreault.

Le processus environnemental en est maintenant rendu à l'étape des 45 jours offerts au public pour s'informer. Les documents du projet sont notamment disponibles pour consultation à la bibliothèque municipale de Lévis.

Le multimédia

devrait être

aussi facile

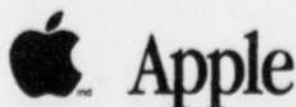
à utiliser

qu'une télé.



Le multimédia approuvé

Le multimédia, ça se passe maintenant et c'est là pour rester. Pourtant, avec la plupart des ordinateurs, le multimédia, c'est compliqué. Mais grâce au Macintosh™ d'Apple, c'est facile, aussi facile que de passer d'une chaîne de télévision à une autre un vendredi soir... C'est facile parce que le Macintosh LC 630 devient, entre autres, une télé et parce que le Mac™ est l'ordinateur le plus facile à installer, à comprendre et, surtout, à utiliser. De plus, si vous avez besoin de soutien technique, vous pouvez compter sur notre service d'assistance téléphonique, 24 heures sur 24. Passez chez votre concessionnaire autorisé Apple Canada dès aujourd'hui. Pour obtenir le nom du concessionnaire le plus près de chez vous, composez le 1 800 665-2775, poste 280.



Apple

© 1994 Apple Computer, Inc. Tous droits réservés. Apple et le logo d'Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Macintosh et Mac sont des marques de commerce d'Apple Computer, Inc.

EN BREF

BRÉSIL

General Motors paralysée par une grève

Les 8000 ouvriers de la filiale brésilienne de General Motors, qui produit 500 véhicules par jour, ont entamé hier une grève destinée à obtenir un réajustement de leurs salaires et la réduction du temps de travail, a-t-on annoncé de sources syndicales. Selon le président du syndicat Métallurgique de Sao Caetano do Sul, Aparecido Inacio da Silva, les ouvriers demandent une augmentation de salaire de 20 % et que la semaine de travail soit ramenée à 40 heures. General Motors propose pour sa part 7,78 % d'augmentation. Les grévistes devaient examiner cette proposition en fin de journée et décider de la suite du mouvement. (AFP)

FINANCES PERSONNELLES
ET FAMILIALES

Impôt: l'ordinateur simplifie mais ne fait pas tout

Les outils d'impôt sur ordinateur peuvent simplifier la préparation des déclarations annuelles de revenus, mais ils ne font pas tout le travail. À lire diverses opinions sur le sujet, on peut même se demander si le jeu en vaut la chandelle.

Pour ceux qui trouvent l'activité fiscale douloureuse, il y a peu de chances que le recours à un logiciel spécialisé transforme la corvée en jeu.

En fait, estime M. François Filion cga, de Gestion Comptable François Filion inc, de Beauport, un contribuable qui n'a qu'un relevé de revenu d'emploi et un autre de revenu d'intérêt réussira probablement à remplir aussi rapidement ses déclarations à la main.

De toutes façons, dit-il, il faut d'abord avoir un minimum de connaissance en impôt pour placer les chiffres dans les bonnes cases qui apparaîtront à l'écran.

MEILLEUR AVANTAGE

Le plus gros avantage d'un logiciel c'est de toujours réclamer le maximum de déductions ou de crédits permis selon les renseignements fournis.

Au Québec, deux produits se partagent la plus importante part du marché en forte croissance

des logiciels d'impôt vendus pour un prix variant autour de 50 \$: « Impôt personnel » de Informatrix 2000 et « Impôt Vision » de Dolmen Logiciels.

Déjà rompu à l'utilisation des outils très puissants et très coûteux qui servent dans les grands bureaux de comptables, M. Filion a essayé les deux logiciels dans leur version « Windows ».

Dans un cas comme dans l'autre, le travail sera simplifié, selon lui, quand il s'agit seulement de feuillets officiels. Il faut cependant en savoir un peu plus pour bien utiliser des montants relatifs par exemple à des revenus de location, à la disposition d'actif, à des revenus d'entreprise ou de profession ou à des dépenses d'emploi.

Au départ, il a trouvé que les deux produits sont de bonne qualité avec chacun ses avantages et ses inconvénients.

D'un côté, il remarque que « Impôt personnel » est moins long d'utilisation, mais limite à 16 le nombre de déclarations qu'on peut remplir. De l'autre, « Impôt Vision » calculera l'impôt minimum (ce qui lui semble particulièrement impor-

Louis
Tanguay

tant si on parle de gain de capital) et optimise l'utilisation des données pour une famille comptant jusqu'à 10 personnes au lieu de seulement un couple pour le produit concurrent. Par contre, l'utilisateur ne doit jamais oublier de remplir aussi les cases pour le Québec. Le logiciel demande aussi d'identifier clairement l'émetteur de chacun des feuillets envoyés au fédéral et au provincial.

Enfin, il faut se souvenir que le recours à l'ordinateur, s'il permet d'éviter des erreurs mathématiques (ou de transcription d'une page à l'autre du rapport), n'authentifie pas les chiffres qu'on fournit à l'appareil. Les vérificateurs ne prendront pas plus pour acquis qu'ils reflètent la réalité que s'ils étaient inscrits à la main sur les formulaires de couleur de chaque ministère du Revenu. Il faut s'assurer d'imprimer ses déclarations sur du papier d'une épaisseur acceptée par les autorités fédérales et provinciales.

De nombreux lecteurs ont réagi avec beaucoup d'intérêt à la publication, dans ces pages le 11 mars dernier, d'un article portant sur la fa-

çon de faciliter l'accès à la propriété à l'aide d'argent qu'on peut faire transiter par un REER pour économiser des montants substantiels d'impôt.

Mais il ne s'agit pas de la seule forme d'aide accessible à ceux qui veulent acquérir une maison. En plus des rabais de taxes de plusieurs municipalités (généralement consentis de façon décroissante sur une période de quelques années), les spécialistes du financement hypothécaire du Mouvement Desjardins identifient notamment le programme Premier toit du gouvernement du Québec.

SOIRÉE D'INFORMATION

À l'intention de ceux qui veulent faire le point sur les différents programmes et sur leur propre capacité de devenir propriétaires, la Fédération des caisses populaires de la région de Québec organise une soirée d'information au théâtre Capitoile, le mardi 11 avril.

Les laissez-passer pour cet événement qui groupera deux conférenciers et d'autres spécialistes présents pour faire des simulations de cas sur ordinateur ont été distribués dans le réseau des caisses de la zone urbaine de Québec.

Orléans Express repart en guerre

Via Rail accusée de réduire les prix avec l'argent des contribuables

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — La guerre commerciale que se livrent Via Rail et les compagnies d'autobus interurbains a viré en guerre de mots ces derniers jours. Orléans Express dénonce avec vigueur la dernière promotion de Via Rail, qui a réduit pour 60 jours le prix de tous les billets de moitié.

Les effets d'une telle promotion n'ont pas mis de temps à se faire sentir. Depuis jeudi, Orléans Express affiche une baisse de 15 % de sa clientèle sur le circuit Québec-Montréal, déplore Sylvain Langis, porte-parole d'Orléans.

« Via Rail utilise les taxes de tous les contribuables canadiens pour concurrencer les compagnies d'autobus privées, lance M. Langis, qui dit parler au nom des autres transporteurs comme Voyageur et Greyhound. Ces compagnies paient des impôts, puis le gouvernement prend l'argent pour financer notre concurrent. »

Selon le dernier budget du ministre fédéral des Finances, Paul Martin, Via Rail recevra 288 millions \$ en subventions pour l'année 1995-1996. « Ça fait

pas loin d'un million par jour en subvention », laisse tomber M. Langis, qui reconnaît que l'aide gouvernementale à Via Rail a quand même beaucoup diminué ces dernières années. Elle se situait à 500 millions \$ en 1990.

« Chaque fois que VIA voit sa subvention baisser, la compagnie abandonne les régions, tandis que les compagnies d'autobus continuent à desservir les régions moins payantes comme l'Est du Québec, la Mauricie ou le Saguenay », note le porte-parole d'Orléans.

Les compagnies d'autobus et VIA s'entendaient sur un point hier, depuis 1990, l'industrie du transport des personnes a connu une baisse d'environ 20 %. Via Rail a maintenu son marché à 3,7 millions de passagers par an. Ce qui veut dire que ce sont les autobus



Les dirigeants d'Orléans Express dénoncent, à chaque année, les subventions que reçoit Via Rail

qui ont écopé. « Via dispose d'un budget de publicité subventionné de 10 millions \$ par an. Donnez-moi cet argent, et je vous jure que vous allez être tannés de me voir partout dans les journaux et à la télévision ».

Les propriétaires de compagnies d'autobus auraient compris que VIA lance une campagne de promotion d'une dizaine de jours pour ramener la clientèle perdue en raison du conflit du rail. Mais 60 jours, ils ne le pren-

nent pas. « Via est entrain de vider mes autobus. Si la clientèle continue à baisser, il faudra bientôt réduire notre effectif ».

M. Langis souhaite que les politiciens « mettent enfin leurs culottes » dans ce dossier et coupent les subventions. « Nous avons envoyé des lettres à Ottawa, mais aucune réponse n'est venue. Faudra-t-il cesser d'être poli et envahir la colline parlementaire avec nos autobus », se demande le porte-parole d'Orléans.

Chez VIA, M. Malcom Andrews explique que la compagnie de train pense autant aux taxes des contribuables que ses concurrents.

« C'est la raison pour laquelle nous prenons des mesures pour conserver et même augmenter notre clientèle afin de viser l'autosuffisance », précise-t-il.

Selon M. Andrews, Via Rail est sur la bonne voie, puisque depuis cinq ans, la compagnie a vu sa subvention fondre de 200 millions, ses profits augmenter et sa clientèle se maintenir.

Notons que pour la fin de semaine de Pâques, un aller-retour Québec-Montréal en autobus coûtera 70 \$, contre 50 \$ pour le train.

Adams ne fait pas peur

Le promoteur menace de déplacer un projet à Beauport

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — De la part d'un homme d'affaires avisé, c'est de bonne guerre de menacer, en pleine négociation, de quitter Québec pour Beauport.

Le responsable de l'urbanisme au comité exécutif de la ville de Québec, le conseiller Jacques Fiset, ne s'en fait pas outre mesure, comme on peut le constater, avec la déclaration du promoteur Marcel Adams, voulant qu'il ait déjà pris à moitié la décision d'aller réaliser, à Beauport, son projet de centre regroupant des commerces de grande surface offrant des marchandises à des prix dits « dégriffés ». La semaine dernière le promoteur mon-

tréalais propriétaire du centre commercial les Galeries de la Capitale, déclarait au SOLEIL que les exigences de la ville de Québec sont en train de lui faire perdre les clients qu'il a rassemblés pour créer son centre de 280 000 mètres carrés.

M. Fiset dit qu'il ne veut pas négocier sur la place publique. Mais il précise que la ville de Québec tient à ce projet et il croit que, malgré les déclarations de M. Adams, les négociations vont

bien. Il fait voir que les parties doivent s'entendre sur le zonage à donner au secteur où le projet de 20 millions \$ se réaliserait.

Il s'agit d'un terrain au nord du boulevard Lebourgneuf, en face des Galeries de la Capitale.

Le conseiller n'a pas l'impression que M. Adams veut vraiment déménager son projet à Beauport. Car le projet doit se réaliser en synergie avec un centre commercial. Et les Galeries de la Capitale sont propriété du promoteur.

Un des problèmes soulevés par M. Adams c'était le stationnement. Le service d'urbanisme voulait qu'il soit construit en sous-sol. Or, pour M. Fiset, il semble que « ça ne fait plus partie du dossier depuis un bon bout de temps. »

Dylex bouge

L'entreprise dit avoir trouvé 40 millions \$

■ TORONTO (PC) — Le détaillant Dylex a révélé hier deux des éléments de son nouveau plan de restructuration, annonçant avoir trouvé 40 millions \$ d'argent neuf et qu'il procédera à des compressions au niveau de son conseil d'administration.

Sous la protection de la cour depuis le 11 janvier, le grand marchand de vêtements a précisé qu'il émettra 40 millions \$ en nouvelles actions et qu'un actionnaire du Connecticut, River Road (Canada) L.P., a accepté de se porter acquéreur de toutes les parts qui ne seront pas achetées par d'autres investisseurs.

Dylex, qui gère des magasins sous les noms de Thrifty's, BiWay et Fairweather entre autres, doit 238 millions \$ à ses créanciers.

« Nous sommes très heureux que River Road ait accepté de travailler avec la direction et le conseil d'administration de Dylex pour aider à mener à bien la restructuration de la compagnie », a déclaré le président du conseil d'administration de Dylex, Wilfred Posluns. Les nouveaux fonds peuvent servir à réduire la dette bancaire et augmenter le capital de la société, a ajouté M. Posluns.

MYCOMP
Le Maître du Multimédia

seulement **2949\$**
jusqu'à fin 1995

intel inside pentium

Pour le bureau ou la maison, offrez-vous l'outil préféré de centaines d'entreprises québécoises qui reconnaissent la qualité Mycomp. Laissez Mycomp vous transformer en maître du multimédia.

Inclus: Processeur Pentium® d'Intel 75 MHz • 8 Mo RAM • cache de 256 Ko • disque rigide 540 Mo • lecteur CD-Rom double vitesse • carte sonore 16 bits • 2 haut-parleurs de qualité • disques laser Microsoft® Home (4) • disque souple 1.44 Mo • MS Windows pour Workgroups V 3.11 • MS DOS 6.2 • souris Microsoft® • clavier bilingue (101) • carte SVGA Mycomp 1 Mo • moniteur couleurs 15 po (N) • garantie limitée de 3 ans
(Un système sur processeur Intel486® DX2 66 Mhz est aussi offert.)

Technologie Myntx Inc. 351, rue Locke, St-Laurent (Québec) H4T 1X7 M (514) 344-2690
Les logos Intel Inside et Pentium Processor sont des marques déposées d'Intel Corporation

MARCHANDS AUTORISÉS:

- St-Hyacinthe
S.I. INFORMATIQUE
(514) 771-9282
- Cap-de-la-Madeleine
SYSTEME-D
(819) 371-9819
- Lac Mégantic
ORDINATECH
(819) 583-5194
- Montréal
INFO-CARREFOUR
(514) 381-4044
- Laval
CRC ORDINATEURS INC.
(514) 688-9070
- Montréal
GROUPE MATEX
(514) 277-3790
- Saint-Hubert
INFO COMPLEXE
(514) 443-6366
- Québec
ATELIERS COMPU TECH.
(418) 523-4922
- Rouyn-Noranda
TECHNISOFIT
(819) 762-6274

* Les haut-parleurs Realtek sont optionnels.

“À la retraite, les enfants auront quitté la maison”

... Souvent pour y revenir!

Mythe #1

«L'après-REER: Rentes ou FERR?»

Conférence multimédia

Mercredi, le 26 avril

Fascicule '95 décrivant toutes les options disponibles pour transformer vos REER en revenus (gratuit).

R.S.V.P. Marie-Josée Guillot: 623-7370

William André Nadeau
Adm. A. P.F.F.

Planificateur financier et représentant en épargne collective auprès de Nadeau, Provencher & Associés



Nadeau, Provencher & Associés
Les spécialistes de la planification des revenus de retraite

Reprise du commerce mondial

Les résultats obtenus en 1994 sont les meilleurs depuis 1976

■ GENÈVE (AP) — La reprise économique tant attendue semble enfin se manifester: le commerce mondial a connu en 1994 son meilleur résultat depuis 1976, selon un rapport de la nouvelle Organisation du commerce mondial qui se déclare très optimiste pour 1995.

Mais l'amélioration économique restera cependant insuffisante pour donner un coup de fouet à l'emploi en Europe, souligne quant à elle la commission économique pour l'Europe des Nations unies.

Selon le rapport de l'Organisation du commerce mondial, paru hier, le volume des exportations de biens a augmenté de 9% en 1994. Cette croissance, qui représente plus du double de celle de l'année précédente, s'avère la plus forte hausse enregistrée en 18 ans.

La valeur des ventes mondiales de biens a fait un bond de 12% pour atteindre pour la première fois les

4000 milliards \$. Les services ont progressé quant à eux de 6% par rapport à 1993, avec 1080 milliards \$.

La reprise économique en Europe — après avoir chuté en 1993, les échanges sont remontés de 11% — et l'extension des exportations et des importations sur le continent américain expliquent cette croissance du commerce mondial, selon l'organisation.

Les États-Unis — 512,7 milliards \$ d'exportations (+10%) et 689,2 milliards d'importations (+14%) — ont réalisé le plus important volume d'échanges, accompagné du plus gros déficit du commerce extérieur. Suivent l'Allemagne (421,9 milliards \$ d'exportations

et 376,6 milliards d'importations) et le Japon (397 milliards d'exportations (+10%) et 275,4 milliards d'importations (+14%). Seules taches sombres dans ce panorama lumineux: l'Afrique et le Moyen-Orient.

Cette embellie du commerce mondial devrait se prolonger en 1995: selon le rapport, le volume mondial des importations et des exportations devrait augmenter de 8% cette année, si toutefois les perturbations monétaires ne le compromettent pas.

Mais l'étude annuelle de la commission économique des Nations unies pour l'Europe, rendue publique lundi, si elle confirme ces prévisions optimistes, nuance leur portée en Europe, où le chômage atteint 11,2% de la population avec 20 millions de demandeurs d'emplois.

Selon cette étude, l'économie européenne connaît sa meilleure situation

depuis les chocs pétroliers des années 70. Cependant, la lutte contre le chômage ne peut encore bénéficier de cette amélioration.

Car si ce rapport prévoit en Europe une croissance du produit intérieur brut de 3% en 1995, contre 2,5% en 1994, celle-ci devrait tout juste permettre d'enrayer la hausse du chômage, mais pas de le réduire.

Le maintien du niveau de l'emploi en Europe requiert en effet une croissance de 2% minimum. Mais, compte tenu du nombre des entrées sur le marché du travail, qui augmente sans cesse, il faut en réalité une croissance d'au moins 2,5 à 3% pour que le chômage ne s'accroisse pas.

Enfin, pour que le rythme des créations d'emplois dépasse celui des entrées sur le marché du travail, une croissance prolongée de 3,5% est nécessaire.

La Russie est engagée sur la bonne voie

■ MOSCOU (AFP) — La Russie est enfin engagée sur la voie de la stabilisation financière, estiment des économistes libéraux, généralement très critiques sur la politique économique menée par le gouvernement.

«La Russie est aujourd'hui plus proche qu'elle ne l'a jamais été d'une véritable stabilisation financière d'ici l'été 1995», a déclaré, hier, lors d'une conférence de presse l'économiste indépendant Andreï Illarionov, directeur de l'Institut d'analyse économique, connu pour ses critiques virulentes envers la politique économique du premier ministre Viktor Tchernomyrdine.

Les premiers signes de la stabilisation financière sont déjà visibles, a estimé M. Illarionov, un ancien expert de l'ex-premier ministre Egor Gaidar, «père de la thérapie de choc» des réformes en Russie.

La baisse de l'inflation en mars, à 8,9%, permet de prévoir pour la mi-1995 une inflation mensuelle de 3%, et pour la fin de l'année, si le gouvernement poursuit sa politique, un taux mensuel situé entre 2% et 4%.

«Il y a toutes les raisons de penser que le taux de change du rouble ne dépassera pas 5500-6000 roubles pour un dollar d'ici la fin de l'année car la BCR a suffisamment de réserves pour soutenir sa monnaie», a indiqué M. Illarionov.

Autre signe de stabilisation financière selon lui, quelque 128 000 chômeurs de plus ont été recensés en février par rapport au mois précédent, un chiffre record qui montre que les chefs d'entreprises se libèrent peu à peu de la mentalité soviétique et commencent à tailler dans leur effectif.

Si la stabilisation est devenue possible, c'est grâce à l'adoption par le gouvernement russe de trois documents: l'accord avec le FMI, le budget fédéral de 1995 et le programme économique que le gouvernement vient de se fixer pour la période 1995-1997, estime l'économiste de l'Institut d'analyse économique.

«L'accord signé le 10 mars par le gouvernement avec le FMI doit assurer pour la première fois un contrôle strict sur toutes les mesures adoptées, tout en excluant le financement direct du gouvernement par la Banque centrale de Russie (BCR) ou la distribution de crédits par la BCR aux banques commerciales», a indiqué M. Mikhail Dmitriev, directeur adjoint de l'Institut.

La libération des prix des ressources énergétiques, l'intention affichée du gouvernement de réformer le système fiscal et le système d'assistance sociale, prévus par cet accord, «inspirent un optimisme sérieux», a-t-il ajouté.

Pour le budget fédéral 1995, adopté à la mi-mars par la Douma et signé hier par le président Boris Eltsine, les économistes sont encore plus optimistes: le déficit budgétaire n'atteindra même pas les 7,8% du PIB prévus, et sera limité à 5,5%, a déclaré M. Dmitriev.

«Le gouvernement russe est conscient qu'avec un très haut taux d'inflation il ne restera pas au pouvoir. Il est donc déterminé à appliquer toute la rigueur financière nécessaire», a expliqué l'économiste de l'Institut d'analyse économique.

CARRIÈRES/PROFESSIONS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

(poste temporaire 6 mois)

Nous exigeons un minimum d'expérience en procédures civiles et la connaissance du Microsoft Word (Macintosh) serait un atout.

**Tremblay Bois Mignault
Duperrey & Lemay
658-9966**

LE SOLEIL

Capital
comme
quotidien

**ABONNEMENT
686-3344**

GÉRANT(E) DE TERRITOIRE CENTRE ET EST DU QUÉBEC

Cooper Tools est une division d'une compagnie de la liste de Fortune 500. Elle fabrique et distribue des produits de qualité et de renom sur le marché des outils industriels et domestiques.

Nous offrons à un gérant de territoire bilingue une occasion de carrière au Québec. Appelé à voyager souvent sur ce territoire, le candidat idéal devra résider dans la ville de Québec ou aux environs. Il devra parler couramment l'anglais et le français. Il devra posséder un diplôme universitaire et 5 ans d'expérience dans la vente aux distributeurs et aux industries. Une connaissance du marché électronique et industriel serait un atout certain.

En retour, Cooper Tools vous offre un salaire concurrentiel, une gamme complète d'avantages sociaux, un plan de bonification et l'usage d'une automobile.

Si vous possédez les qualifications requises et si cette situation représente un défi pour vous, veuillez faire parvenir en toute confiance votre curriculum vitae en anglais accompagné de vos attentes salariales à:

COOPER

CooperTools

Aux soins de Pat Kerstens
164, Innisfil Street
Barrie (Ontario)
L4N 3E7

94-95-068

Professeurs réguliers

Le Département provisoire de psychoéducation de l'Université du Québec à Hull est à la recherche de professeurs réguliers en psychoéducation.*

Qualifications:

- Doctorat complété dans une discipline pertinente.
- Une formation initiale en psychoéducation est souhaitable.
- Une aptitude particulière pour la recherche dans le domaine de l'intervention psychosociale est recherchée ainsi qu'une expérience d'intervention.

Renseignements supplémentaires

Traitement: Selon la convention collective

Lieu de travail: Hull

Date d'entrée en fonction: Le 1^{er} août 1995

Les candidats sont priés de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante, avant 16 h 30 le 5 mai 1995:

Monsieur Marcel Renou, Ph.D.
Directeur du Département provisoire de psychoéducation
Université du Québec à Hull
Case postale 1250, succursale B
Hull (Québec) J8X 3X7

* Les postes seront comblés sous réserve des disponibilités budgétaires.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Postes accessibles aux femmes et aux hommes.

**Université
du Québec
à Hull**

L'Université en Outaouais



**Ville de
SAINT-ÉMILE**

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE VOIRIE

PROJET NO 11336: VOIRIE 1995 - CONTRAT A:

PAVAGE DE RUES

PROJET NO 11336: VOIRIE 1995 - CONTRAT B:

CONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET BORDURES DE RUES,
ET ENGazonnement

La ville de Saint-Émile demande des soumissions pour des travaux de pavage et de bordures.

Les devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus à partir du 3 avril 1995 au bureau de:

GÉNIVAR GROUPE-CONSEIL INC.
3100, avenue Bourg-Royal, bureau 201
BEAUPORT (Québec) G1C 5S7
Téléphone: (418) 666-5452

contre un chèque, non remboursable, de cinquante-cinq dollars (55,00 \$) taxes incluses, pour chacun des deux projets, à l'ordre de Génivar Groupe-conseil inc.

Pour être valable, chacune des soumissions remise en trois exemplaires devra être accompagnée d'un chèque visé au montant de 10 % du coût de la soumission à l'ordre de la ville de Saint-Émile ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, ainsi que des lettres d'intention et de la licence d'entrepreneur.

Les soumissions seront remises dans des enveloppes cachetées, marquées:

«Soumission - Ville de Saint-Émile - Voirie 1995 - Contrat A: Pavage de rues - Projet no 11336»

«Soumission - Ville de Saint-Émile - Voirie 1995 - Contrat B: Construction de trottoirs et bordures de rues, et engazonnement - Projet no 11336»

Les soumissions seront reçues au bureau de la ville de Saint-Émile jusqu'à onze heures (11 h), heure locale, le jeudi 13 avril 1995 pour être ensuite ouvertes publiquement à compter de onze heures (11 h) au même endroit, en présence des personnes intéressées.

La ville de Saint-Émile ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Saint-Émile, ce 2 avril 1995.

JEAN SAVARD

Directeur général et greffier

AVIS PUBLIC

Construction de bretelles d'accès à l'autoroute 15 et d'une voie de desserte sud

La municipalité de Saint-Jérôme et la paroisse de Bellefeuille avisent la population qu'il lui est loisible de consulter l'étude d'impact sur l'environnement concernant son projet de construction de bretelles d'accès à l'autoroute 15 et d'une voie de desserte sud.

L'étude d'impact sur ce projet a été présentée au ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF). À la demande du Ministre, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) l'a rendue publique le 3 avril 1995 et l'a mise à la disposition du public. Cette étude d'impact ainsi que les autres documents relatifs à ce projet sont disponibles pour information et consultation par le public à compter du 3 avril 1995 jusqu'au 18 mai 1995 aux endroits et heures suivants:

SAINT-JÉRÔME

Bibliothèque municipale
185, rue du Palais
Saint-Jérôme (Québec)
Téléphone: (514) 436-1511

Heures d'ouverture

Mardi au vendredi: 13h00 à 20h30
Samedi: 10h00 à 16h30
Dimanche et lundi: Fermé

QUÉBEC

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
625, rue Saint-Amable
Rez-de-chaussée
Québec (Québec)
Téléphone: (418) 643-7447

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi: 8h30 à 16h30
Samedi et dimanche: Fermé

Université Laval

Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Bibliothèque générale
Campus universitaire
Sainte-Foy (Québec)
Téléphone: (418) 656-7985

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi: 8h30 à 23h00
Samedi et dimanche: 10h00 à 17h30

BELLEFEUILLE

Bibliothèque municipale
450, boul. La Salette
Bellefeuille (Québec)
Téléphone: (514) 432-1226

Heures d'ouverture

Mardi au vendredi: 13h30 à 20h00
Samedi: 10h00 à 14h00
Dimanche et lundi: Fermé

MONTREAL

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
5199 A, rue Sherbrooke Est
Bureau 3860
Montréal (Québec)
Téléphone: (514) 873-7790

Heures d'ouvertures

Lundi au vendredi: 8h30 à 16h30
Samedi et dimanche: Fermé

Université du Québec à Montréal

Section des publications gouvernementales
1255, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
Téléphone: (514) 987-4312

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 12h00 à 17h00
Dimanche: Fermé

En outre le BAPE tiendra une rencontre d'information sur ce projet:

le mardi 2 mai 1995 à compter de 19h00

Saint-Jérôme
Hôtel de ville
Salle du conseil
280, rue Labelle

D'ici le 18 mai 1995, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement et de la Faune la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Cet avis est publié par la municipalité de Saint-Jérôme conformément au Règlement sur l'évaluation des impacts sur l'environnement (R.R.Q. c. Q-2 r.9) adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2).

KPMG

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No: 200-11-000308-950
071523

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite et d'insolvabilité)

Dans l'affaire de la faillite de:
2603373 CANADA INC. personne morale légalement constituée ayant son siège et principale place d'affaires au 4600, boul. Henri-Bourassa, bureau 200, Charlesbourg (Québec) G1H 3A5.

DÉBITRICE
Avis est par les présentes donné que 2603373 CANADA INC. a déposé une cession de ses biens le 22e jour de mars 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11e jour d'avril 1995 à 15h, au bureau de la Direction des faillites, 1040, avenue Belvédère, bureau 114, Québec (Québec).
Date de Québec, ce 27e jour de mars 1995.
Poissant Thibault-Poast Marwick Thorne inc.
Syndic

925, chemin St-Louis
Bureau 400
Québec (Québec)
G1S 4W6
Téléphone: (418) 681-5764
RAYMOND MARCOUX
Administrateur désigné

KPMG Poissant Thibault-Poast Marwick Thorne

[illegible]

Location	Sentinel CS	Control	CS	CS	Control
----------	-------------	---------	----	----	---------

Strata40	11.69	yTP50 Cdn Equ 9.95	yglvGrowth Inv	Mackenzie	yglObi Intl	11.00	yglMortgage	106.4
Strata60	12.25	yTP50 T-B/Bnd 4.66	10.00	Universal US	yglUS & Int Equ 41.46		yglUS Equity	15.8
n Tactical	10.57	yTP50 US Equ 11.17	-Vision Europe	usUS M44 16 4.25	-CPE RRSP		-Manuvie	
Stratégie Globale		Traders	(Fonds)	Manuvie-Cabot	Funds		(Financière)	
				4.84, 6.85, 7.90			Alaska CT 1	1.5

[illegible]

A louer logements 250 à 299

266 SAINTE-FOY

A 651-2896/653-5158
A PIED D'UNIVERSITÉ
Le centre d'achat Laurier
Immobilier récent, confort, ascen-
seur, 21/21/41/51 meublé ou non,
chauffage, éclairage.

A 654-8787

21/2, 3/4, 4 1/2, 5 1/2
Impeccable

A 651-9443

4-Bourgeois & Maricourt
RENOVÉS
Grande 2 1/2 à 5 1/2, propres
Piscine, métrobus, services

A 650-9582

PLACE COMPAGNONS
DE 1 1/2 à 4 1/2
Rénovés, interphone, boisé
piscine, parking

A 3110 BD NEILSON

PREMIER
1 1/2 à 4 1/2 tout meublé, services
tère chaude, rénovation, près de
tout, 652-1188.

A 1103 DIJON

Grande 4 1/2, 5 1/2, école, autobus,
place de choix, 652-7981, 653-1132

A 5 MIN. DE STE-FOY

Spacieux 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
Rénovés, cuisine équipée, boisé
400, 460, 5, 550 \$
877-6985

A 1091 DIJON

Place de choix, 4 1/2, 5 1/2, piscine ext.
bois franc, 652-7981, 651-3276

A 656-1322

21/2-3755, 31/2-4008, 41/2-5605
tout inclus, entrée lav/sch, jui.
775 Rougemont #15

A 650-9445

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
TOUT COMPRIS

A 917, PL. BELOEL

PROMOTION SPECIALE
3 1/2, 5 1/2, jui., près université
652-9378, 658-5500

A 3650 DES COMPAGNONS

Studio 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, prestigieux
cuisine, parking, 652-9378, 658-5500

A 840 DE BOURGOGNE

PROMOTION SPECIALE
3 1/2 à 5 1/2 tout inclus bois franc
651-9435, 658-5500

A 652-1126

781 ROUGEMONT
4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2
chauffage, éclairage, boisé, frigo, si désiré

A 2455 CH. STE-FOY

PRES UNIVERSITE
1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2
652-9378, 658-5500

A 3335 LA MONNERIE

PROMOTION SPECIALE
1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2
651-9435, 658-5500

A 1500 DE L'EGUISE

PROMOTION SPECIALE
1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2
651-9435, 658-5500

TRANQUILLE, RENOVÉ

4 1/2 chauffé, eau chaude, balcon,
jardin, 652-7981, 653-1132

A 1320 LAVIGIERE

PROMOTION SPECIALE
1 1/2 à 5 1/2 tout inclus
651-3350, 658-5500

A 3214 CH. STE-FOY

PROMOTION SPECIALE
1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2
652-9378, 658-5500

A 658-6049

A 658-6049, 658-0639
1 1/2 à 5 1/2, près université, ascen-
seur, tout inclus, 24/24/24/24, #4
ou 2110 Chapeline #101

A 871-2974

DJON, 21/2, bois franc,
lav/sch, jui., tout compris, 3603
Rougemont, tout compris, 21/2 ré-
nové, 3603, 31/2 semi-meublé 4005,
4 1/2 semi-meublé, 4955

RUE MYRAND 3 1/2 4 1/2

Près université, libre et jui.

A 2505, STUDIO

Tout compris, non fumeur, 658-6750

A 650-6559

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, près modique

A 795 ROUGEMONT

31/2 chauffé, entrée lav, sch, jui.
tous services, 652-1252 658-5500

A 561-1257

21/2 semi-meublé, 1/4, propre
bien situé, services, 652-1252

A 653-6821/653-4378

Pour Ste-Foy grande 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2,
pos. garage, si. modique

A 656-1916

1 mois gratuit, 21/2
demi-sous-sol, tout compris, bois
verni, près université, piscine, piscine
ext. 360 3 libre min.

A 651-5435

A 651-5435, 2984 Grand Yvon,
41/2 lux, bain podium, stationnement
ext., entrée lav, sch, lave-va-
selle, 845 2 min. Pl. Laurier, jui.

A 653 MGR GRANDIN
1er juillet, 21/2, 4 1/2, 5 1/2, près
de tous services, 650-1245

A 652-1345
Grand, moderne, 11/2, 13/2, 15/2, 17/2, 19/2, 21/2, 23/2, 25/2, 27/2, 29/2, 31/2, 33/2, 35/2, 37/2, 39/2, 41/2, 43/2, 45/2, 47/2, 49/2, 51/2, 53/2, 55/2, 57/2, 59/2, 61/2, 63/2, 65/2, 67/2, 69/2, 71/2, 73/2, 75/2, 77/2, 79/2, 81/2, 83/2, 85/2, 87/2, 89/2, 91/2, 93/2, 95/2, 97/2, 99/2, 101/2, 103/2, 105/2, 107/2, 109/2, 111/2, 113/2, 115/2, 117/2, 119/2, 121/2, 123/2, 125/2, 127/2, 129/2, 131/2, 133/2, 135/2, 137/2, 139/2, 141/2, 143/2, 145/2, 147/2, 149/2, 151/2, 153/2, 155/2, 157/2, 159/2, 161/2, 163/2, 165/2, 167/2, 169/2, 171/2, 173/2, 175/2, 177/2, 179/2, 181/2, 183/2, 185/2, 187/2, 189/2, 191/2, 193/2, 195/2, 197/2, 199/2, 201/2, 203/2, 205/2, 207/2, 209/2, 211/2, 213/2, 215/2, 217/2, 219/2, 221/2, 223/2, 225/2, 227/2, 229/2, 231/2, 233/2, 235/2, 237/2, 239/2, 241/2, 243/2, 245/2, 247/2, 249/2, 251/2, 253/2, 255/2, 257/2, 259/2, 261/2, 263/2, 265/2, 267/2, 269/2, 271/2, 273/2, 275/2, 277/2, 279/2, 281/2, 283/2, 285/2, 287/2, 289/2, 291/2, 293/2, 295/2, 297/2, 299/2, 301/2, 303/2, 305/2, 307/2, 309/2, 311/2, 313/2, 315/2, 317/2, 319/2, 321/2, 323/2, 325/2, 327/2, 329/2, 331/2, 333/2, 335/2, 337/2, 339/2, 341/2, 343/2, 345/2, 347/2, 349/2, 351/2, 353/2, 355/2, 357/2, 359/2, 361/2, 363/2, 365/2, 367/2, 369/2, 371/2, 373/2, 375/2, 377/2, 379/2, 381/2, 383/2, 385/2, 387/2, 389/2, 391/2, 393/2, 395/2, 397/2, 399/2, 401/2, 403/2, 405/2, 407/2, 409/2, 411/2, 413/2, 415/2, 417/2, 419/2, 421/2, 423/2, 425/2, 427/2, 429/2, 431/2, 433/2, 435/2, 437/2, 439/2, 441/2, 443/2, 445/2, 447/2, 449/2, 451/2, 453/2, 455/2, 457/2, 459/2, 461/2, 463/2, 465/2, 467/2, 469/2, 471/2, 473/2, 475/2, 477/2, 479/2, 481/2, 483/2, 485/2, 487/2, 489/2, 491/2, 493/2, 495/2, 497/2, 499/2, 501/2, 503/2, 505/2, 507/2, 509/2, 511/2, 513/2, 515/2, 517/2, 519/2, 521/2, 523/2, 525/2, 527/2, 529/2, 531/2, 533/2, 535/2, 537/2, 539/2, 541/2, 543/2, 545/2, 547/2, 549/2, 551/2, 553/2, 555/2, 557/2, 559/2, 561/2, 563/2, 565/2, 567/2, 569/2, 571/2, 573/2, 575/2, 577/2, 579/2, 581/2, 583/2, 585/2, 587/2, 589/2, 591/2, 593/2, 595/2, 597/2, 599/2, 601/2, 603/2, 605/2, 607/2, 609/2, 611/2, 613/2, 615/2, 617/2, 619/2, 621/2, 623/2, 625/2, 627/2, 629/2, 631/2, 633/2, 635/2, 637/2, 639/2, 641/2, 643/2, 645/2, 647/2, 649/2, 651/2, 653/2, 655/2, 657/2, 659/2, 661/2, 663/2, 665/2, 667/2, 669/2, 671/2, 673/2, 675/2, 677/2, 679/2, 681/2, 683/2, 685/2, 687/2, 689/2, 691/2, 693/2, 695/2, 697/2, 699/2, 701/2, 703/2, 705/2, 707/2, 709/2, 711/2, 713/2, 715/2, 717/2, 719/2, 721/2, 723/2, 725/2, 727/2, 729/2, 731/2, 733/2, 735/2, 737/2, 739/2, 741/2, 743/2, 745/2, 747/2, 749/2, 751/2, 753/2, 755/2, 757/2, 759/2, 761/2, 763/2, 765/2, 767/2, 769/2, 771/2, 773/2, 775/2, 777/2, 779/2, 781/2, 783/2, 785/2, 787/2, 789/2, 791/2, 793/2, 795/2, 797/2, 799/2, 801/2, 803/2, 805/2, 807/2, 809/2, 811/2, 813/2, 815/2, 817/2, 819/2, 821/2, 823/2, 825/2, 827/2, 829/2, 831/2, 833/2, 835/2, 837/2, 839/2, 841/2, 843/2, 845/2, 847/2, 849/2, 851/2, 853/2, 855/2, 857/2, 859/2, 861/2, 863/2, 865/2, 867/2, 869/2, 871/2, 873/2, 875/2, 877/2, 879/2, 881/2, 883/2, 885/2, 887/2, 889/2, 891/2, 893/2, 895/2, 897/2, 899/2, 901/2, 903/2, 905/2, 907/2, 909/2, 911/2, 913/2, 915/2, 917/2, 919/2, 921/2, 923/2, 925/2, 927/2, 929/2, 931/2, 933/2, 935/2, 937/2, 939/2, 941/2, 943/2, 945/2, 947/2, 949/2, 951/2, 953/2, 955/2, 957/2, 959/2, 961/2, 963/2, 965/2, 967/2, 969/2, 971/2, 973/2, 975/2, 977/2, 979/2, 981/2, 983/2, 985/2, 987/2, 989/2, 991/2, 993/2, 995/2, 997/2, 999/2, 1001/2, 1003/2, 1005/2, 1007/2, 1009/2, 1011/2, 1013/2, 1015/2, 1017/2, 1019/2, 1021/2, 1023/2, 1025/2, 1027/2, 1029/2, 1031/2, 1033/2, 1035/2, 1037/2, 1039/2, 1041/2, 1043/2, 1045/2, 1047/2, 1049/2, 1051/2, 1053/2, 1055/2, 1057/2, 1059/2, 1061/2, 1063/2, 1065/2, 1067/2, 1069/2, 1071/2, 1073/2, 1075/2, 1077/2, 1079/2, 1081/2, 1083/2, 1085/2, 1087/2, 1089/2, 1091/2, 1093/2, 1095/2, 1097/2, 1099/2, 1101/2, 1103/2, 1105/2, 1107/2, 1109/2, 1111/2, 1113/2, 1115/2, 1117/2, 1119/2, 1121/2, 1123/2, 1125/2, 1127/2, 1129/2, 1131/2, 1133/2, 1135/2, 1137/2, 1139/2, 1141/2, 1143/2, 1145/2, 1147/2, 1149/2, 1151/2, 1153/2, 1155/2, 1157/2, 1159/2, 1161/2, 1163/2, 1165/2, 1167/2, 1169/2, 1171/2, 1173/2, 1175/2, 1177/2, 1179/2, 1181/2, 1183/2, 1185/2, 1187/2, 1189/2, 1191/2, 1193/2, 1195/2, 1197/2, 1199/2, 1201/2, 1203/2, 1205/2, 1207/2, 1209/2, 1211/2, 1213/2, 1215/2, 1217/2, 1219/2, 1221/2, 1223/2, 1225/2, 1227/2, 1229/2, 1231/2, 1233/2, 1235/2, 1237/2, 1239/2, 1241/2, 1243/2, 1245/2, 1247/2, 1249/2, 1251/2, 1253/2, 1255/2, 1257/2, 1259/2, 1261/2, 1263/2, 1265/2, 1267/2, 1269/2, 1271/2, 1273/2, 1275/2, 1277/2, 1279/2, 1281/2, 1283/2, 1285/2, 1287/2, 1289/2, 1291/2, 1293/2, 1295/2, 1297/2, 1299/2, 1301/2, 1303/2, 1305/2, 1307/2, 1309/2, 1311/2, 1313/2, 1315/2, 1317/2, 1319/2, 1321/2, 1323/2, 1325/2, 1327/2, 1329/2, 1331/2, 1333/2, 1335/2, 1337/2, 1339/2, 1341/2, 1343/2, 1345/2, 1347/2, 1349/2, 1351/2, 1353/2, 1355/2, 1357/2, 1359/2, 1361/2, 1363/2, 1365/2, 1367/2, 1369/2, 1371/2, 1373/2, 1375/2, 1377/2, 1379/2, 1381/2, 1383/2, 1385/2, 1387/2, 1389/2, 1391/2, 1393/2, 1395/2, 1397/2, 1399/2, 1401/2, 1403/2, 1405/2, 1407/2, 1409/2, 1411/2, 1413/2, 1415/2, 1417/2, 1419/2, 1421/2, 1423/2, 1425/2, 1427/2, 1429/2, 1431/2, 1433/2, 1435/2, 1437/2, 1439/2, 1441/2, 1443/2, 1445/2, 1447/2, 1449/2, 1451/2, 1453/2, 1455/2, 1457/2, 1459/2, 1461/2, 1463/2, 1465/2, 1467/2, 1469/2, 1471/2, 1473/2, 1475/2, 1477/2, 1479/2, 1481/2, 1483/2, 1485/2, 1487/2, 1489/2, 1491/2, 1493/2, 1495/2, 1497/2, 1499/2, 1501/2, 1503/2, 1505/2, 1507/2, 1509/2, 1511/2, 1513/2, 1515/2, 1517/2, 1519/2, 1521/2, 1523/2, 1525/2, 1527/2, 1529/2, 1531/2, 1533/2, 1535/2, 1537/2, 1539/2, 1541/2, 1543/2, 1545/2, 1547/2, 1549/2, 1551/2, 1553/2, 1555/2, 1557/2, 1559/2, 1561/2, 1563/2, 1565/2, 1567/2, 1569/2, 1571/2, 1573/2, 1575/2, 1577/2, 1579/2, 1581/2, 1583/2, 1585/2, 1587/2, 1589/2, 1591/2, 1593/2, 1595/2, 1597/2, 1599/2, 1601/2, 1603/2, 1605/2, 1607/2, 1609/2, 1611/2, 1613/2, 1615/2, 1617/2, 1619/2, 1621/2, 1623/2, 1625/2, 1627/2, 1629/2, 1631/2, 1633/2, 1635/2, 1637/2, 1639/2, 1641/2, 1643/2, 1645/2, 1647/2, 1649/2, 1651/2, 1653/2, 1655/2, 1657/2, 1659/2, 1661/2, 1663/2, 1665/2, 1667/2, 1669/2, 1671/2, 1673/2, 1675/2, 1677/2, 1679/2, 1681/2, 1683/2, 1685/2, 1687/2, 1689/2, 1691/2, 1693/2, 1695/2, 1697/2, 1699/2, 1701/2, 1703/2, 1705/2, 1707/2, 1709/2, 1711/2, 1713/2, 1715/2, 1717/2, 1719/2, 1721/2, 1723/2, 1725/2, 1727/2, 1729/2, 1731/2, 1733/2, 1735/2, 1737/2, 1739/2, 1741/2, 1743/2, 1745/2, 1747/2, 1749/2, 1751/2, 1753/2, 1755/2, 1757/2, 1759/2, 1761/2, 1763/2, 1765/2, 1767/2, 1769/2, 1771/2, 1773/2, 1775/2, 1777/2, 1779/2, 1781/2, 1783/2, 1785/2, 1787/2, 1789/2, 1791/2, 1793/2, 1795/2, 1797/2, 1799/2, 1801/2, 1803/2, 1805/2, 1807/2, 1809/2, 1811/2, 1813/2, 1815/2, 1817/2, 1819/2, 1821/2, 1823/2, 1825/2, 1827/2, 1829/2, 1831/2, 1833/2, 1835/2, 1837/2, 1839/2, 1841/2, 1843/2, 1845/2, 1847/2, 1849/2, 1851/2, 1853/2, 1855/2, 1857/2, 1859/2, 1861/2, 1863/2, 1865/2, 1867/2, 1869/2, 1871/2, 1873/2, 1875/2, 1877/2, 1879/2, 1881/2, 1883/2, 1885/2, 1887/2, 1889/2, 1891/2, 1893/2, 1895/2, 1897/2, 1899/2, 1901/2, 1903/2, 1905/2, 1907/2, 1909/2, 1911/2, 1913/2, 1915/2, 1917/2, 1919/2, 1921/2, 1923/2, 1925/2, 1927/2, 1929/2, 1931/2, 1933/2, 1935/2, 1937/2, 1939/2, 1941/2, 1943/2, 1945/2, 1947/2, 1949/2, 1951/2, 1953/2, 1955/2, 1957/2, 1959/2, 1961/2, 1963/2, 1965/2, 1967/2, 1969/2, 1971/2, 1973/2, 1975/2, 1977/2, 1979/2, 1981/2, 1983/2, 1985/2, 1987/2, 1989/2, 1991/2, 1993/2, 1995/2, 1997/2, 1999/2, 2001/2, 2003/2, 2005/2, 2007/2, 2009/2, 2011/2, 2013/2, 2015/2, 2017/2, 2019/2, 2021/2, 2023/2, 2025/2, 2027/2, 2029/2, 2031/2, 2033/2, 2035/2, 2037/2, 2039/2, 2041/2, 2043/2, 2045/2, 2047/2, 2049/2, 2051/2, 2053/2, 2055/2, 2057/2, 2059/2, 2061/2, 2063/2, 2065/2, 2067/2, 2069/2, 2071/2, 2073/2, 2075/2, 2077/2, 2079/2, 2081/2, 2083/2, 2085/2, 2087/2, 2089/2, 2091/2, 2093/2, 2095/2, 2097/2, 2099/2, 2101/2, 2103/2, 2105/2, 2107/2, 2109/2, 2111/2, 2113/2, 2115/2, 2117/2, 2119/2, 2121/2, 2123/2, 2125/2, 2127/2, 2129/2, 2131/2, 2133/2, 2135/2, 2137/2, 2139/2, 2141/2, 2143/2, 2145/2, 2147/2, 2149/2, 2151/2, 2153/2, 2155/2, 2157/2, 2159/2, 2

DÉCÈS ET AVIS

705 AVIS DE DÉCÈS

BEDARD, Christiane, Québec
BOUCHER, Eddy, Lévis, secteur Lauzon
CASTONGUAY, Étienne, St-Adalbert
GOULET, Alphonse, St-Tite-des-Caps
GUILLET, Alma Boulet, Québec
LACROIX, Elise Therrien, Amagah
LECOURS, Charles-Edouard, Beauport
MORIN, Sylvie, Québec
SIMARD, René, Charlesbourg
THOMASSIN, Elisabeth Goudreau, Ste-Brigitte
TURCOTTE, Marc, Monze, Italie

BEDARD (Christiane)



A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 4 avril 1995, à l'âge de 50 ans, est décédée dame Christiane Bedard, fille bien-aimée de Isidore Bédard et de Cécile Lessard. Elle était directrice du Service Éducatif à la Commission Scolaire des Chutes de la Chaudière, elle demeurait à Québec. Selon ses volontés, elle a été inhumée au cimetière de St-Tite-des-Caps.

LEPINE-CLOUTIER

715, rue St-Vallier Est

Québec

Un service sera chanté en présence des cendres, le jeudi 6 avril 1995, à 14h, en l'église St-Charles-Borromée, 135, 80ème Rue Ouest (Charlesbourg), où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans les pleurs, ses sœurs et ses frères: Marthe (son ami Gérard), Ginette (Paul-André L'Heureux), Gilbert (Ginette Manny), Bernard (son amie Lucie); ses oncles et tantes, ainsi que huit neveux, nièces: Sébastien, Skweda, Mathieu, Julie, Mireille, Pamela, Geneviève et Jérôme; et de nombreux amis(e)s. Tous et toutes reconnaissent en elle une amie au grand cœur, doublée d'une discrétion remarquable. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, service de l'oncologie, 11, Côte du Palais (Québec) G1J 2H6, tél.: 691-5472. Pour renseignements: 529-3371.

BOUCHER (Eddy)

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le

1er avril 1995, à l'âge de

70 ans, est décédé M.

Eddy Boucher, époux de

dame Marie-Claire Dion.

Il demeurait à Lévis,

secteur Lauzon. Le

service religieux sera

célébré le jeudi 6 avril

1995, à 14h, en l'église

St-Antoine de Bienville.

La famille recevra ses

condoléances au centre

funéraire

GILBERT & TURGEON

6566, rue St-Laurent

Lévis

mercredi de 19h à 22h

et jeudi ouverture à

compter de 12h. Outre

son épouse, il laisse

dans le deuil sa fille: Jo-

celyne (Maurice Va-

chon); ses petits-

enfants: Luc (Chantal

Larivière), Isabelle (Da-

nier Laforest); son frère,

ses sœurs, ses beaux-

frères et ses belles-

sœurs: Marie-Rose

Boucher Pelletier, Ghi-

laine (Gilbert Pelletier),

Gilles (Jeannine Fré-

chette), Léon Dion (De-

nise Messier), Yvette

Dion (Ernest Desma-

rais), Antoinette Dion

Béliveau, Marie-Paule

Dion (Marcelin Robert);

ainsi que plusieurs ne-

veux et nièces, cousins

et cousines. Pour ren-

seignements: 837-4757.

CASTONGUAY (Etienne)

Dans l'avis de décès

de M. Etienne Castonguay,

nous aurions dû lire: il

laisse dans le deuil sa

sœur Mme Rita Castonguay

(feu Jean Gill).

AVIS DIVERS

Pour faire paraître

un avis dans cette

page, veuillez com-

muniquer avec le

Service des Annon-

ces Classées, en

composant le nu-

méro

686-3311

DÉCÈS

Communiquiez avec

notre directeur de

funérailles qui

nous fera parvenir

vos avis de décès.

Le Soleil fait par-

venir à la famille une

reproduction sou-

venir de chaque pa-

reproduction d'un

avis de décès.

ROY & ROULEAU INC.

Amagah

Pour renseignements

(418)466-2073

LECOURS (Charles-Edouard)



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 3 avril 1995, à l'âge de 71 ans, est décédé Monsieur Charles-Edouard Lecours, époux de dame Marie-Alberte Bérubé. Il demeurait à Beauport. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

WILBROD ROBERT ET FILS

738, av. Royale

Beauport

jeudi de 19h à 22h, ven-

dredi, jour des funérai-

les de 12h à 13h45. Le

service religieux sera

célébré le vendredi 7

avril à 14h, en l'église La

Nativité de Notre-Dame,

Beauport et de la au ci-

metière St-Charles.

Il laisse dans le deuil,

outre son épouse, ses

enfants: Pierrette (Gilles

Pelletier), Charlotte

(Grégoire Picard), Bri-

gitte et Pauline (Marc

Pamond); ses petits-

enfants: Frédéric, Jean-

François, Judith, Philip-

pe, Charles, Rébecca,

Léo, Rachel et Adam;

ses frères et sœurs:

Louise (Jacques Gau-

thier), Margot (Viateur

Giroux), Jean-Louis (Lu-

cille Duchesneau), Ad-

rien Bédard (feu Albany

Martineau); ainsi que

plusieurs neveux, nièces,

cousins, cousines

et ami(e)s. Un remer-

cement spécial au person-

nel de l'Accueil de St-

Tite-des-Caps et de

l'hôpital Ste-Anne-de-

Beauport, ainsi qu'aux

docteurs René Vallée et

Jean-Pierre Grenier

pour leurs bons soins.

Pour renseignements:

827-4683

GOULLET (Alma Boulet)

Au Centre d'accueil

St-Antoine, le 2 avril

1995, à l'âge de 96 ans,

est décédée dame Alma

Boulet, épouse de feu

Joseph Goupil. Selon

ses volontés, elle ne

sera pas exposée. Un

service religieux sera

célébré, en présence

des cendres, le jeudi 6

avril à 14h en l'église St-

Esprit, 2e Avenue, Qué-

bec. La famille recevra

les condoléances à l'é-

glise, une demi-heure

avant la cérémonie. Elle

laisse dans le deuil ses

enfants: Simone (feu

Paul Santafon), feu An-

ita (Georges Gausiran),

Jacqueline (Jean-Paul

Genest), Jean-Marie

(Alma Pichette), feu

Paul-Emile (Mathilde

Bédard), feu Gertrude

(André Sénéchal), An-

gèle (Raymond Caron),

Rolande (Jean Brous-

seau); ses petits-en-

fants, ses arrière-petits-

enfants, sa sœur Mme

Yvonne Frenette; ainsi

que plusieurs neveux et

nièces. Compenser

l'envoi de fleurs par un

don à la Fondation de

l'hôpital St-François

d'Assise, bureau E-1-

150, 10, rue de l'Espé-

ray, Québec, G1L 3L5.

Merci au personnel du

2e étage du Centre d'

accueil St-Antoine pour

leur dévouement. La

direction des funérai-

les a été confiée à la

Coopérative Funéraire

de l'Anse

280, 8e Rue

Québec

Pour renseignements:

525-6044

LACROIX (Elise Therrien)

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le

4 avril 1995, à l'âge de 81

ans, est décédée dame

Elise Therrien, épouse de

M. Joseph Lacroix. Elle

demourait à Amagah, Bel-

lechasse. La famille re-

cevra les condoléances

au salon funéraire

Roy & Rouleau Inc.

6, de la Fabrique

Amagah

mercredi de 19h à 22h,

jeudi, jour des funérai-

les à compter de 8h30.

Le service religieux sera

célébré le jeudi 6 avril à

10h30, en l'église d'Am-

magah, l'inhumation se

fera au cimetière paris-

ial. Elle laisse dans le

deuil, outre son époux,

ses enfants: Jeannine

(feu Gérard Chamber-

land), Doris, feu Jean-

Guy (Annette Ricard),

Thérèse, Denise (Clé-

ment Bissonnette), An-

dré (Nicole Petit), Rémi

(Nicole Guertin), Yvon,

Lucien (Denise Guil-

lemette), Carmen (Roger

Coriveau), Louis-Marie

(Ginette Labonté); ses

petits-enfants et arrière-

petits-enfants: Yvonne

Therrien, Régina (Loren-

zanglois); ses beaux-

frères et belles-sœurs,

ainsi que plusieurs ne-

veux et nièces. La di-

rection des funérailles a

été confiée à la maison

Roy & Rouleau Inc.

Amagah

Pour renseignements

(418)466-2073

MORIN (Sylvie)

À Québec, le 28 mars

1995, à l'âge de 44 ans,

est décédée dame Syl-

vie Morin, fille de dame

Suzanne Poisson, et de

Claude Morin. Elle de-

mourait à Québec. Se-

lon ses volontés, elle ne

sera pas exposée. Un

service sera chanté le

jeudi 6 avril, à 14h30, en

l'église St-Calixte de

Plessisville et l'inhuma-

tion se fera au cimetière

paroissial. Les person-

nes désirant offrir leur

sympathie à la famille

pourront le faire à l'é-

glise à compter de 13h. La

direction des funérailles

est confiée à

François M. Rousseau

& Fils Inc.

1936, av. St-Louis

Plessisville

Elle laisse dans le deuil

outre ses parents, sa fi-

lle Marie-Claude, ainsi

que son frère Jean-

ADS poursuit son expansion

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ THETFORD — MINES — Dans la première étape d'une expansion de ses opérations dans le domaine des matériaux composites, la firme d'ingénierie ADS de Québec vient d'acquérir de l'entreprise Fibre de verre GSB de Pontbriand, près de Thetford Mines.

Le montant de la transaction, qui a été conclue après quatre mois de négociations, serait de l'ordre de 750 000 \$.

Fibre de verre GSB, une entreprise qui débute sa dix-huitième année d'opération, était la propriété des hommes d'affaires Gilles Gilbert et Rémi Simoneau.

Elle se spécialisait dans la fabrication de douches et de bains en fibre de

verre et employait une quinzaine de personnes.

Le président d'ADS, Paul Drouin, a cependant signifié hier que ce nombre serait appelé à doubler dans un avenir rapproché puisque la production de l'usine serait accrue de façon substantielle.

En effet, l'entreprise de Pontbriand délaissera la fabrication de bains et de

douches pour s'orienter dorénavant vers le secteur des matériaux composites industriels reliés aux industries en croissance comme le transport et les loisirs.

M. Drouin a expliqué que la nouvelle acquisition d'ADS fabriquerait une panoplie de composantes pour les autobus, tramways, motoneiges et motomarines.

EN BREF

MONTREAL
Socanav
essuie
un refus

L'Office national des transports du Canada vient de refuser à la compagnie montréalaise Socanav le droit d'utiliser dans les eaux canadiennes un gros bateau battant pavillon bahaméen. La demande avait été faite par le président de Socanav, Michel Gaucher, qui arguait que le marché canadien était tel qu'il avait besoin d'un navire marchand de 25 000 tonnes pour transporter du pétrole raffiné entre Québec et les Grands Lacs en hiver et dans l'Arctique durant l'été. Les armateurs et le Syndicat international des marins canadiens (SIU) s'y étaient opposés, estimant que Michel Gaucher voulait seulement faire de l'argent, que sa demande n'était pas fondée compte tenu du nombre de bateaux canadiens disponibles et des normes de sécurité au Canada. Dans sa décision l'Office justifie son refus en considérant que les détails d'exploitation du bateau fournis par Socanav n'étaient pas suffisants et que l'entreprise n'avait pas réussi à prouver le besoin d'un bateau supplémentaire. (PC)

CORRECTION

Dans l'annonce de Montcalm Automobiles parue le 30 avril 1995, en page C-1, le prix de l'Escort "LX" Profil (#8123) aurait dû se lire 11 995\$ au lieu de 10 995\$.

Nos excuses à nos clients!

Montcalm Automobiles
901, 1re Av., Québec - Tél.: 529-2131

LE SOLEIL

Capital
comme
quotidien

ABONNEMENT
686-3344

LE SOLEIL
Capital
comme quotidien

ABONNEMENT 686-3344



Société
québécoise
d'assainissement
des eaux

Travaux dans la municipalité de Gallix
Comté de Duplessis
Appel d'offres no : 0795-40-01-41-42

Construction d'une station d'épuration de type "étangs aérés" comprenant : deux étangs, un bâtiment de service, un chemin d'accès, un système d'aération, un émissaire, la mécanique du poste de pompage principal et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES : SQAE, Service gestion des contrats, 1019, boulevard René-Lévesque Ouest, Québec (Québec) G1S 1V2. Tél. : (418) 683-1328.

PRIX : 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAE.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION : Ass. de la construction de Montréal et de Québec ; ACRGTQ ; Association des Constructeurs, Région Côte-Nord ; SQAE à Boucherville et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Bureau de la Société québécoise d'assainissement des eaux : a/s M. Gilles Desrosiers, gérant de projets, 79, boulevard René-Lévesque Est, Bureau 300, Québec (Québec) G1R 5N5. Le mercredi 3 mai 1995 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION : Cautionnement (98 000 \$) ou chèque visé ou autre (49 000 \$) N.B. : «autre» signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS : Madame Sylvie Rodrigue - Tél. : (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la SQAE sont admises à soumissionner.

La SQAE ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, contrats et transactions immobilières 05-04-95



CORPORATION
D'HEBERGEMENT
DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

CENTRE HOSPITALIER La Piété, Hull
PROJET: 07-110-01

La C.H.Q., propriétaire, demande des soumissions pour le réaménagement et l'agrandissement du C.H. La Piété à Hull.

Les documents contractuels pourront être obtenus:

Audet, Fortin, architectes
256, boul. St-Joseph, 2e étage
Hull (Québec) J8Y 3X8
Téléphone: (819) 776-3143

contre un chèque visé non remboursable de 50 \$, émis à l'ordre du propriétaire (la Corporation d'hébergement du Québec).

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de trois cent quatre-vingt-dix mille dollars (390 000 \$), mission établi au montant de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de cent quatre-vingt-quinze mille dollars (195 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada, dont la valeur nominale est de cent quatre-vingt-quinze mille dollars (195 000 \$).

Les soumissions seront reçues à l'adresse suivante:

C.H. La Piété
273, rue Laurier
Hull (Québec) J8X 3W8
Téléphone: (819) 771-7362
Date: Le 4 mai 1995
Heure locale en vigueur: 15h

pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

La Corporation d'hébergement du Québec, ici propriétaire, est exemptée de la taxe sur les produits et services (T.P.S.) et la taxe de vente du Québec (T.V.Q.), en conséquence, le prix de soumission doit exclure la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Pendant la période des soumissions, l'architecte organisera une visite d'information, le jeudi 13 avril 1995 à 10h. Le lieu de la rencontre se situera dans le hall d'entrée du C.H. La Piété à Hull.

Les soumissionnaires devront confirmer leur présence à l'architecte au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance. Lors de cette visite, le propriétaire, l'architecte et les ingénieurs répondront aux questions des soumissionnaires. Tous les soumissionnaires, entrepreneurs généraux et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation éventuelle, pour manque de connaissance des lieux, ne pourra être soumise ou acceptée.

Sainte-Foy, le 3 avril 1995
Le directeur général
Marc Paradis, ingénieur

Québec

L'EXPO PISCINE Montjoie

Piscine, spas, patio, balançoire, abri, gazébo

une promotion spectaculaire
du 13 mars au 15 avril

CENTRE-DESIGN
Place
LEBOURGNEUF

à l'intersection des autoroutes de La Capitale et Laurentienne

Participez au concours

À GAGNER

1^{er} PRIX.....
UNE PISCINE "HAUGH'S" EN ACIER
de 21 pieds équipée (pompe et filtre) d'une valeur
de 3000\$. Tirage le 15 avril à 13h30 au Centre
Design Place Lebourgneuf.

2^e PRIX.....
Un ensemble patio (table, 4 chaises position,
coussins, parasol, base) d'une valeur de
1000\$. Tirage le 1er avril à 13h30 au Centre
Design Place Lebourgneuf.

POUR PARTICIPER, REMPLISSEZ LE COUPON DE PARTICIPATION
ET DÉPOSEZ-LE AU CENTRE DESIGN PLACE LEBOURGNEUF

Coupons disponibles chez
les marchands du Centre
design Lebourgneuf



Montjoie
LE SOLEIL

Concours: EXPO PISCINE MONTJOIE AU CENTRE DESIGN PLACE LEBOURGNEUF

Nom: _____

Adresse: _____ Code postal: _____

Ville: _____ bur: _____

Tél. rés.: _____

Question: nommez le centre commercial où vous trouvez tout pour la maison?

Réponse: _____

Un seul coupon par enveloppe. Seuls les fac-similés entièrement reproduits à la main seront acceptés. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique.

Règlements disponibles au Centre Design Place Lebourgneuf, au quotidien

LE SOLEIL et à CHRC 80

«Nécessité est
mère de l'invention»
dit la sagesse ancienne.
Il faut bien toutefois
le reconnaître:
elle a rarement eu
la main aussi heureuse!

RECONNAISSANCE
DES JARDINS



Le président du Mouvement des caisses Desjardins Monsieur Claude Béland remet à Monsieur Jean-Marie de Koninck, Président-fondateur de l'opération NEZ ROUGE une sculpture réalisée par Guaitan Lacroix

Monsieur JEAN-MARIE DE KONINCK,

le Mouvement des caisses Desjardins souligne l'originalité et la pertinence de l'Opération Nez Rouge dont vous êtes le méritoire créateur. Par ce témoignage de reconnaissance, notre institution désire en effet mettre en évidence la remarquable utilité sociale de votre initiative, la solidarité joyeuse dont elle est l'occasion, ainsi que les services précieux qu'elle rend à des athlètes étudiants.



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.